



Travaux de l'Université Gustave Eiffel et principaux résultats nationaux de la logistique en 2022


Le dispositif d'observation de la logistique est piloté par l'Université Gustave Eiffel et financé par la DGITM¹ et la DGE², avec l'élaboration d'un tableau de bord comprenant plusieurs dimensions (sociale, environnementale, économique) sur l'activité de transport de marchandises et la logistique.

L'objectif est de suivre dans le temps les performances et les tendances de la logistique

- en apportant des éclairages par rapport aux grands enjeux de politique publique et notamment ceux portés par la stratégie nationale de la logistique ;
- en éclairant le CILOG³ ;
- en menant des analyses et en initiant des discussions ;
- en révélant des besoins d'analyse complémentaires.

Le tableau de bord présente les chiffres clés et les tendances concernant le transport routier de marchandises, le transport ferroviaire et fluvial et le transport maritime et aérien. S'y ajoutent des éléments sur la performance économique, les impacts environnementaux, la performance sociale du transport de fret et de la logistique, l'innovation en logistique, ainsi que des pistes d'amélioration pour les éditions futures. Des cahiers au format court sont venus compléter le tableau de bord de la logistique.



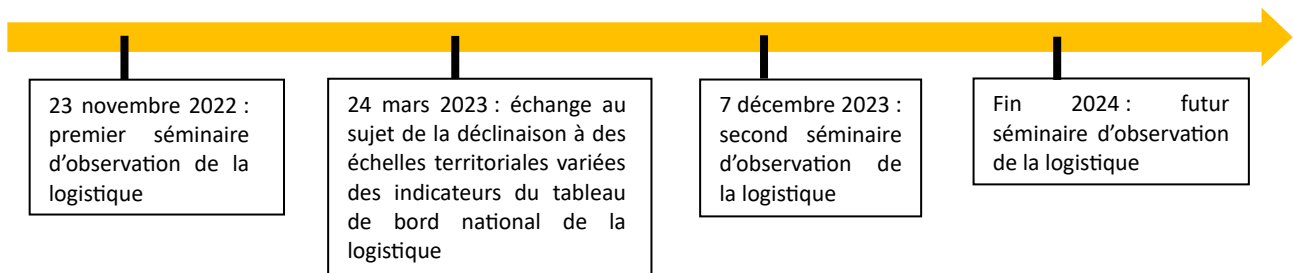
Tableau de bord	Téléchargement 
Tableau de bord national de la logistique – Édition 2022 des données 2021 (Édition 2023 disponible courant 2024)	Tableau de bord 2022
Cahier de synthèse du tableau de bord – Édition 2023 des données 2022	Cahier de synthèse 2023
Cahier des territoires (échelle régionale) – Édition 2023 des données 2022	Cahier des territoires 2023
Cahier des politiques publiques – Édition 2023 des données 2022	Cahier des politiques publiques 2023
Cahier de l'immobilier logistique – Édition 2023 des données 2022	Cahier de l'immobilier logistique
Cahier filière	en cours de production


¹ Direction générale des infrastructures, des transports et des mobilités

² Direction générale des entreprises

³ Comité interministériel de la logistique

En parallèle, l'Université Gustave Eiffel et la DGITM organisent annuellement un séminaire d'observation de la logistique.



 **Paul Vilain**, Chargé d'observation de la logistique (Université Gustave Eiffel), paul.vilain@univ-eiffel.fr

Foncier et immobilier logistique

En 2022, le marché de l'immobilier logistique se contracte avec la rareté de l'offre disponible et l'attrait persistant pour l'immobilier logistique. L'offre disponible en entrepôts diminue sur le territoire par rapport à la demande, entraînant une diminution du taux de vacance des entrepôts et contribuant à une augmentation des valeurs locatives sur l'immobilier existant. En comparaison avec ses voisins européens, la France affiche des loyers logistiques relativement bas (hors IDF). Le taux de vacance en France est très faible (< 5 %) entraînant des tensions foncières omniprésentes, exceptions faites de rares régions (3 en 2022). Aujourd'hui il manque environ 1 million de m².


Sur les 90 millions de m² d'entrepôts de plus de 5 000 m², deux tiers ont moins de 20 ans, soit un parc plutôt récent. Un tiers va devoir envisager des réhabilitations.

Un atlas des entrepôts et des aires logistiques en France de plus de 5 000 m² a été produit en 2015 par le SDES⁴ ([Atlas](#)). Le répertoire des entrepôts a été mis à jour en 2021 via une enquête légère auprès d'entreprises susceptibles de faire de l'entreposage. Le répertoire actuel présente des limites avec un faible taux de réponses à l'enquête et peu de caractérisation des entrepôts.

Un nouveau travail expérimental est en cours mettant à jour le répertoire en mobilisant diverses sources (acteurs privés de l'immobilier logistique, données administratives...) sur les entrepôts de 10 000 m² ou plus. Ce travail conduira à la réalisation d'un nouvel atlas à l'automne 2024. De nouvelles variables seront prises en compte (âge du bâtiment, vacance...) et un échelon territorial plus fin proposé. Le document devrait être ensuite régulièrement actualisé.

Un mot sur l'Afilog

Afilog est une association Loi 1901 créée en 2011 en France rassemblant les acteurs de l'immobilier logistique et industriel. Sa mission consiste à mettre en valeur le poids économique de la logistique et à mieux faire connaître cette importante activité aux milieux professionnels, aux pouvoirs publics et aux consommateurs-citoyens. Les aspects fonciers, immobiliers, législatifs et réglementaires, ainsi que la fiscalité et l'insertion architecturale et paysagère sont pris en compte.

 contact@afilog.org
Site web : www.afilog.org

Qu'est-ce qu'un entrepôt ou une plateforme logistique ?

C'est un espace dédié à l'entreposage ou à l'activité logistique, fermé (pas nécessairement couvert), avec ou sans stockage, de 5000 m² ou plus, quelle que soit l'activité de l'entreprise.

Stockage supérieur à 1 jour -> entrepôt
Pas de stockage -> plateforme logistique

4 Service des données et études statistiques

Bilan des conférences régionales de la logistique

Le comité interministériel de la logistique (Cilog), placé sous la présidence du Premier ministre, réunit annuellement les ministères en charge des questions de logistique pour renforcer la compétitivité du secteur logistique et accélérer ses transitions écologiques, énergétiques et numériques. Le deuxième Cilog s'est tenu le 21 octobre 2021. À cette occasion, 13 nouvelles mesures ont été annoncées par les ministres, afin de faire de la logistique un levier de compétitivité dans la relance économique de la France et un acteur majeur de la transition environnementale. Une mesure concernait le lancement de conférences régionales de la logistique qui permettraient d'anticiper et d'accompagner les collectivités locales dans l'identification au plus près des territoires des besoins et de l'offre en matière de sites logistiques.

A date, les conférences régionales de la logistique se sont toutes tenues et ont été l'occasion de présenter un panorama des enjeux de logistique en région, notamment sur les besoins économiques et la disponibilité foncière. Elles ont permis de partager une vision entre acteurs institutionnels et économiques.

La DGITM et la DGE continuent à impulser l'émergence d'une stratégie régionale de la logistique.

L'objectif étant de disposer d'une feuille de route adaptée à la maturité des acteurs dans chaque région et amorcer une planification des besoins logistiques là où elle est possible.

Agenda des précédentes et futures conférences

Régions	2021	2022	2023	2024
Auvergne-Rhône-Alpes	8 avril 2021			16 mai 2024
Bourgogne-Franche-Comté	1 ^{er} décembre 2021	Ateliers en février et mars 2022		Comités techniques Conférence probable fin 2024
Bretagne			12 janvier 2023	Automne 2024
Centre-Val de Loire		5 octobre 2022		Fin 2024
Grand Est		Démarche du 2 septembre 2022 au 21 septembre 2023 (conférence, ateliers, feuille de route)		
Hauts-de-France		6 octobre 2022		
Île-de-France	20 décembre 2021			
Normandie		23 juin 2022		
Nouvelle-Aquitaine		11 octobre 2022		Automne 2024
Occitanie			15 septembre 2023	
Pays de La Loire		14 décembre 2022		Fin 2024
Provence-Alpes-Côte d'Azur		12 juillet 2022		Ateliers régionaux passés et à venir